



Rapport financier

de l'exercice

20
08

Juin 2009

Page 2	Analyse financière consolidée Ville et Département de Paris du CA 2004 au CA 2008
Page 4	Remarques préliminaires
Page 5	L'investissement se maintient à un niveau élevé
Page 6	Les recettes réelles d'investissement atteignent 955 M€
Page 7	Les charges de gestion courante progressent de +3,3 %
Page 8	Dans un contexte de retournement du marché immobilier, les recettes courantes de fonctionnement demeurent stables en 2008
Page 10	Les opérations financières et exceptionnelles
Page 11	Le recours à l'emprunt demeure limité et la capacité de financement des investissements se maintient à un niveau élevé
Page 12	En 2008, Paris concilie investissement soutenu et endettement modéré
Page 13	Soldes financiers consolidés 2004 - 2008
Page 14	Compte administratif 2008 de la Ville
Page 15	Compte administratif 2008 du Département
Page 16	Principaux ratios financiers de la collectivité parisienne (Ville et Département)
Page 17	Lexique d'analyse financière

Avant-propos

L'année 2008, première étape de la nouvelle mandature, a vu se concrétiser les premiers engagements pris auprès des Parisiens lors de la campagne municipale.

L'effort d'investissement a ainsi été particulièrement soutenu, avec une dépense de 1,59 Mds €, notamment consacrée à la poursuite de notre ambitieuse politique de logement social : celle-ci reste pour la mandature actuelle une priorité absolue. Le retard pris avant 2001 était tel que cet effort ne saurait souffrir aucun relâchement. Ainsi, 6 111 nouveaux logements ont été financés en 2008, ce qui porte à plus de 36 000 les réalisations depuis 2001. En 2008, l'investissement a aussi porté sur les acquisitions dans les nouveaux quartiers et permis de mener à bien les travaux dont notre Ville a besoin. A titre d'exemple, 116 M€ ont été consacrés aux aménagements urbains et 136 M€ aux travaux dans les établissements scolaires et d'enseignement supérieur.

La gestion rigoureuse des charges de fonctionnement a permis, tout au long de la mandature précédente, de dégager une épargne mise au service des ambitions de la municipalité en matière d'équipements pour les Parisiens. En 2008, la progression des dépenses de fonctionnement a de même été ralentie, avec une progression limitée à +3,3 %. Ces charges se sont élevées à 5,4 Mds €, compte tenu entre autres d'un engagement toujours fort de la collectivité parisienne vis-à-vis de ses principaux partenaires : Syndicat des transports d'Ile-de-France (+3 %), Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (+6%), Préfecture de Police (+2,5%). Sous l'effet de la diminution du nombre des demandeurs d'emplois et des Rmistes, les dépenses sociales n'ont progressé que de 1,2 %. La progression des charges de personnel a été maîtrisée (+3,6 %).

Cette année 2008 a aussi été marquée par le début de la crise d'abord financière, puis économique et sociale. Ses impacts budgétaires et financiers ont été d'ampleur limitée en 2008, ce qui ne sera pas le cas en 2009. Ainsi, les recettes d'investissement ont progressé de 4,3 % du fait du remboursement anticipé d'avances consenties à la RIVP (470 M€), compensant une baisse des recettes de cessions immobilières. Les recettes courantes de fonctionnement, quant à elles, sont restées stables à 5,8 Mds € (-0,6 %) malgré un désengagement confirmé cette année encore de l'Etat (- 16 % sur les dotations de compensation).

La gestion saine, rigoureuse et innovante des finances publiques permet à Paris de demeurer au rang des grandes métropoles attractives, tout en persévérant dans sa politique de solidarité et d'amélioration de la qualité de vie, caractéristiques de l'action de la municipalité depuis huit ans.

Bernard Gaudillère

*Adjoint au Maire de Paris
chargé du budget, des finances et
du suivi des sociétés d'économie mixte*



Analyse financière consolidée Ville et Département de Paris du CA 2004 au CA 2008

en millions d'euros

	Compte administratif 2004	Compte administratif 2005	Compte administratif 2006	Compte administratif 2007	Compte administratif 2008	variation 2008/2007
Contributions directes	1 625	1 634	1 652	1 682	1 720	2,3%
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	331	340	349	358	366	2,3%
Taxe de balayage	69	70	70	70	70	0,3%
Droits de stationnement	52	49	48	45	47	5,8%
Taxe sur l'électricité	69	73	72	70	70	0,3%
Fiscalité immobilière (droits de mutation et taxe additionnelle)	668	808	872	940	856	-8,8%
Autres impôts et taxes	44	47	48	51	56	8,6%
Impôts et taxes	2 857	3 022	3 112	3 215	3 186	-0,9%
Dotations TSCA	0	5	41	54	59	9,1%
Dotations TIPP et FDMI	235	267	264	260	258	-0,6%
Dotations CNSA	19	21	13	18	19	2,4%
Autres compensations	1	3	8	0	5	NS
Compensation des transferts de compétences	255	297	325	333	341	2,6%
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	1 217	1 229	1 245	1 255	1 266	0,8%
Dotations de compensation (DCTP, DCTH, DCTF)	84	90	87	86	72	-16,0%
Dotations de l'Etat	1 300	1 320	1 333	1 341	1 338	-0,2%
Recettes CAF	97	117	123	134	115	-14,1%
Autres subventions et participations	25	54	73	70	77	9,6%
Total subventions et participations	123	171	197	204	192	-6,0%
Redevances versées par fermiers et concessionnaires	237	230	244	212	195	-8,2%
Redevances et recettes d'utilisation du domaine	52	51	55	56	56	0,5%
Prestations de services	91	91	102	123	136	10,7%
Produits d'exploitation et redevances	380	371	402	391	387	-1,0%
Excédents de ZAC	25	11	34	3	0	-100,0%
Recettes de loyers	39	50	84	183	192	4,7%
Recouvrements sur bénéficiaires	81	86	87	77	91	17,9%
Autres recettes courantes de fonctionnement	203	192	144	135	123	-9,0%
Total autres recettes courantes de fonctionnement	323	328	316	396	406	2,6%
Recettes courantes de fonctionnement	5 264	5 520	5 718	5 883	5 850	-0,6%
Charges de personnel	1 679	1 731	1 778	1 863	1 930	3,6%
Charges à caractère général	761	760	734	752	789	4,9%
Aide sociale, dont	551	570	614	629	650	3,3%
• Aide sociale à l'enfance	202	210	219	220	224	1,9%
• Aide sociale aux handicapés	114	124	150	148	156	5,5%
• Aide sociale aux personnes âgées	139	128	134	142	140	-2,0%
• Allocation personnalisée d'autonomie (APA)	87	97	103	107	119	11,6%
RMI, RMA et PDI	313	340	348	350	334	-4,6%
• dont part allocation RMI	267	286	291	286	271	-5,2%
Contribution au Centre d'action sociale de la Ville de Paris	260	278	287	285	295	3,6%
Total aide sociale	1 124	1 188	1 248	1 264	1 280	1,2%
Contribution au Syndicat des transports d'Ile-de-France	199	203	257	317	326	3,0%
Contribution à la Préfecture de Police	245	252	255	261	268	2,5%
Contribution au SYCTOM (1)	96	101	107	113	120	6,0%
Contribution au FSRIF (2)	94	98	95	103	100	-3,2%
Subventions et participations diverses	173	185	195	208	214	3,0%
Subventions de fonctionnement ville	165	169	184	184	193	4,9%
Total contributions et subventions	971	1 008	1 092	1 186	1 221	2,9%
Autres charges de gestion courante	109	107	125	128	145	13,7%
Charges de gestion courante	4 643	4 794	4 978	5 193	5 365	3,3%
Epargne de gestion	621	725	740	690	485	-29,8%

(1) Syndicat Intercommunal de traitement des ordures ménagères. (2) Fonds de solidarité de la Région Ile-de-France.

	Compte administratif 2004	Compte administratif 2005	Compte administratif 2006	Compte administratif 2007	Compte administratif 2008	variation 2008/2007
Produits financiers	23	25	28	19	23	23,2%
Charges financières	35	38	56	59	74	24,7%
Solde financier	-13	-13	-27	-40	-51	25,4%
Produits exceptionnels	44	31	58	102	21	-79,5%
Charges exceptionnelles	62	77	83	63	64	1,5%
Solde exceptionnel	-18	-46	-25	40	-43	NS
Total des recettes réelles de fonctionnement	5 331	5 576	5 804	6 004	5 894	-1,8%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	4 740	4 909	5 117	5 315	5 502	3,5%
Epargne brute	590	667	687	689	391	-43,2%
Remboursements d'emprunt (avec crédits revolving)	150	168	153	72	138	92,3%
Epargne nette	441	499	534	618	254	-58,9%
Subventions et dotations reçues	143	150	249	293	283	-3,6%
• dont subventions d'investissement reçues	47	47	110	151	134	-10,8%
• dont amendes de police	23	26	44	30	24	-18,4%
• dont FCTVA	68	70	93	110	117	7,0%
Produits de cession des immobilisations	75	83	551	257	132	-48,5%
+ opérations équilibrées neutralisées	0	0	0	79	11	NS
Opérations pour compte de tiers	7	0	2	5	5	13,1%
Remboursement de prêts	20	34	55	52	495	NS
Autres immobilisations financières	33	29	9	305	39	NS
Autres recettes réelles d'investissement	1	4	7	5	1	-84,1%
Recettes réelles d'investissement	279	300	874	916	955	4,3%
Capacité de financement des investissements	720	798	1 408	1 534	1 209	-21,2%
Études	35	34	30	38	28	-27,3%
Subventions d'équipement	133	151	226	423	322	-23,9%
Acquisitions	338	434	465	691	596	-13,7%
dont Acquisitions Compte Foncier	246	338	340	581	443	-23,6%
Travaux	482	576	698	708	577	-18,5%
Opérations pour compte de tiers	2	3	8	16	10	-37,6%
Prêts accordés	107	50	25	18	38	115,7%
Autres dépenses réelles d'investissement	37	26	266	7	16	132,5%
+ opérations équilibrées neutralisées	0	0	0	79	11	NS
Dépenses réelles d'investissement	1 135	1 274	1 718	1 901	1 587	-16,5%
Besoin de financement	414	475	310	367	378	2,9%
Nouveaux emprunts	150	607	450	359	331	-7,7%
Fonds de roulement au 1er janvier	362	100	232	372	364	
Variation du fonds de roulement	-264	132	140	-8	-47	
Fonds de roulement au 31 décembre	98	232	372	364	318	
Encours de dette au 1 ^{er} janvier	1 109	1 109	1 548	1 845	2 132	
Encours de dette au 31 décembre	1 109	1 548	1 845	2 132	2 326	
Variation de l'encours de dette	0	439	297	287	193	
Financement des investissements :						
Capacité de financement	63,5%	62,7%	82,0%	80,7%	76,2%	
Emprunt	13,2%	47,7%	26,2%	18,9%	20,9%	
Fonds de roulement	23,3%	-10,4%	-8,2%	0,4%	2,9%	

Remarques préliminaires

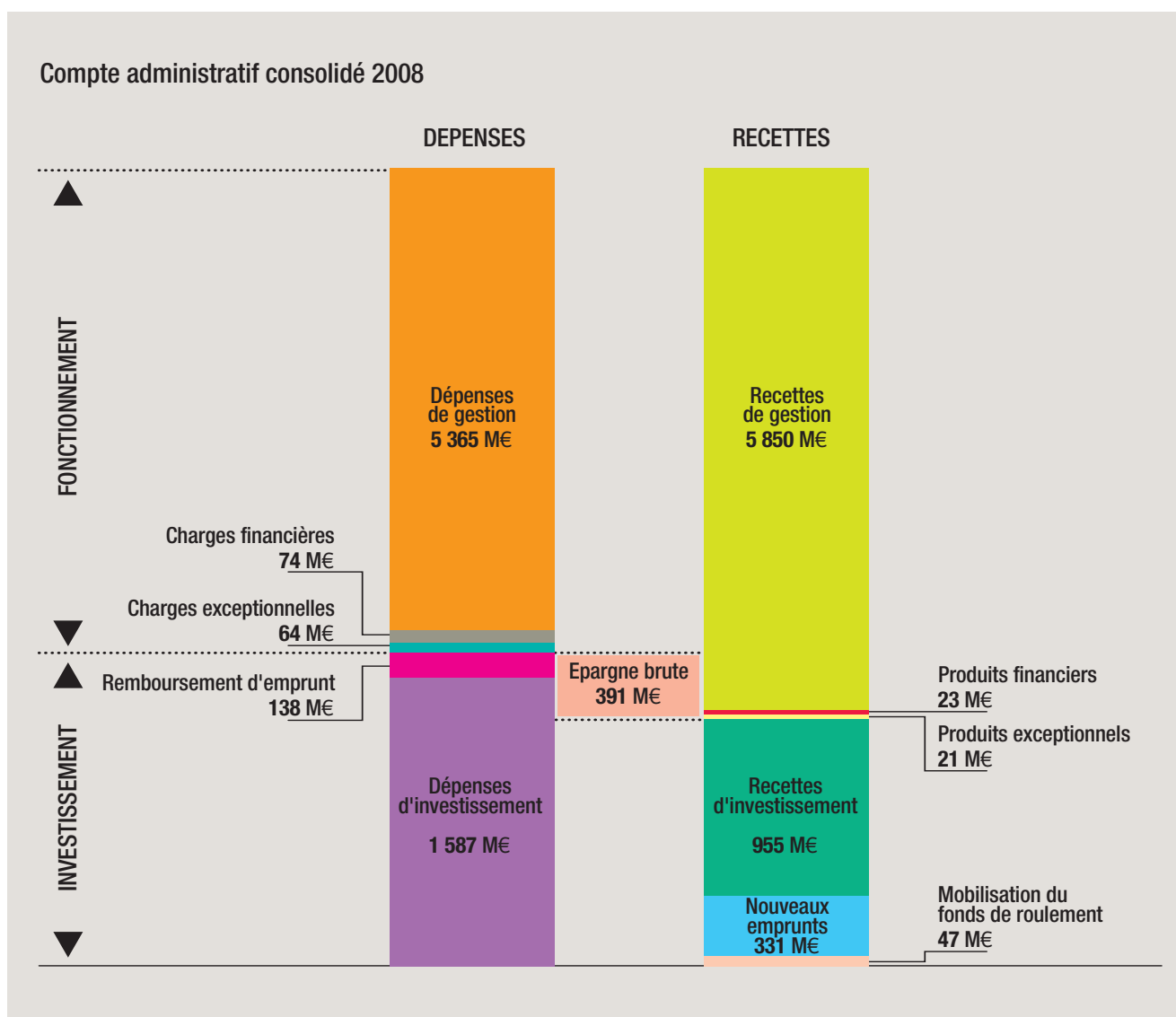
L'analyse financière ne prend en compte que les mouvements réels de l'exercice, en dépenses et en recettes. Les mouvements entre les sections de fonctionnement et d'investissement (appelés mouvements pour ordre) sont ignorés.

La consolidation des analyses financières des comptes administratifs de la Ville et du Département nécessite aussi d'écarter les mouvements croisés entre les deux budgets, à savoir principalement, en fonctionnement, la contribution de la Ville au Département au titre de l'aide sociale (543 M€).

Par ailleurs, en application des nouvelles règles comptables entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2006 (réforme de l'instruction budgétaire des communes M14), les subventions d'équipement (dépenses) ainsi que les produits de cession des immobilisations (recettes), auparavant

imputés en section de fonctionnement, sont désormais inscrits en section d'investissement. Dès lors, afin de permettre la comparaison des exercices 2004 à 2008, les données antérieures à 2006 ont été retraitées selon ces nouvelles règles comptables, entraînant une diminution des volumes de la section de fonctionnement et un accroissement équivalent de ceux de la section d'investissement.

A également été neutralisée une inscription comptable équilibrée en dépenses et en recettes, pour un montant total de 11 M€, résultant d'une part de la réforme de la M14 sur les écritures comptables pour les ventes foncières avec échéancier (1,5 M€) et d'autre part des fusions SEMEA 15-SEM Paris Centre et RIVP-SGJA (pour un montant total de 9,4 M€). De la même manière 79 M€ d'écritures comptables liées aux ventes foncières avec échéancier ont été neutralisés en 2007.



L'investissement se maintient à un niveau élevé

Les dépenses réelles d'investissement sont restées élevées en 2008, avec 1 587 M€ de crédits de paiement pour la Ville et le Département.

Pour comparer avec l'exercice précédent, il est nécessaire de neutraliser deux opérations exceptionnelles de 2007, pour 266 M€ au total (la subvention d'équipement à l'OPAC pour 122 M€ et l'opération d'échange foncier Condorcet / avenue de France pour 144 M€). Dans ces conditions, les dépenses 2008 sont en retrait de 3 % par rapport à celles de l'exercice 2007 (1 636 M€).

Sur ce total de 1 587 M€ de dépenses d'investissement :

- Les dépenses d'acquisition représentent, pour la première fois, le premier poste, avec 596 M€ en 2008. Parmi ces dépenses à périmètre constant, les acquisitions foncières atteignent 443 M€ et restent stables par rapport à 2007. La majeure partie de ces acquisitions est affectée à la réalisation du programme de logement social de la mandature, pour un montant de 242 M€ en 2008.

- Les dépenses de travaux constituent le second poste, avec 577 M€. Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- Le domaine scolaire, avec des dépenses de 136 M€. Elles ont notamment été consacrées aux constructions nouvelles, restructurations et extensions d'établissements (81 M€, dont 57 M€ pour le premier degré et 24 M€ pour les collèges), aux travaux d'entretien (57 M€), aux écoles d'art (9,4 M€) et à l'enseignement supérieur (4,7 M€).

- En matière d'aménagement de l'espace public, 116 M€ de travaux ont été réalisés en 2008 : 20 M€ ont été consacrés à l'aménagement et au prolongement du Tramway, près de 18 M€ à l'exploitation et à la finalisation des couvertures du boulevard périphérique, 14 M€ aux aménagements urbains et de sécurité, 14 M€ à l'entretien du patrimoine de voirie. A cela s'ajoutent 9 M€ pour l'entretien des canaux, 7 M€ pour l'éclairage public, près de 4 M€ pour le programme Mobilien, ainsi que 2,7 M€ consacrés aux travaux d'aménagement pour les personnes handicapées et 2,5 M€ pour les pistes cyclables.

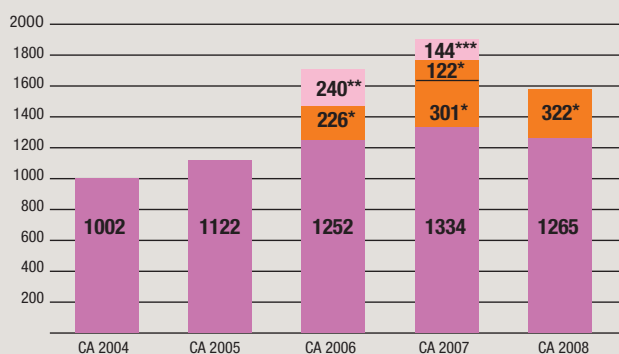
- Dans le domaine culturel, les dépenses se sont élevées à 80 M€ parmi lesquels 36 M€ de travaux ont été dédiés à la Gaîté Lyrique, 8 M€ aux bibliothèques et 7,3 M€ aux Trois Baudets, espace de promotion et de présentation de la chanson francophone.

- Dans le secteur de la petite enfance, l'effort a de nouveau été très soutenu en 2008, avec 49 M€ consacrés aux travaux de rénovation ou de construction de crèches. 792 places de crèche et halte-garderie ont ainsi été ouvertes en 2008.

- En matière d'équipements sportifs ou dédiés à la jeunesse, 43 M€ d'investissements ont été réalisés, dont 9,4 M€ pour la piscine Alfred Nakache à Belleville dans le 20^e arrondissement et près de 8 M€ pour la construction de trois gymnases et deux centres d'animation dans le cadre des grands projets de renouvellement urbain (GPRU). Par ailleurs, 8,5 M€ ont été consacrés au stade Jean Bouin, au Roller Fillettes (18^e), à la salle de sport Traëger (18^e) et au Carreau du Temple (3^e).

- Enfin, 44 M€ de travaux ont été affectés à la rénovation du patrimoine de la collectivité parisienne.

Evolution des dépenses réelles d'investissement hors remboursement d'emprunt de la collectivité parisienne 2004-2008 en M€

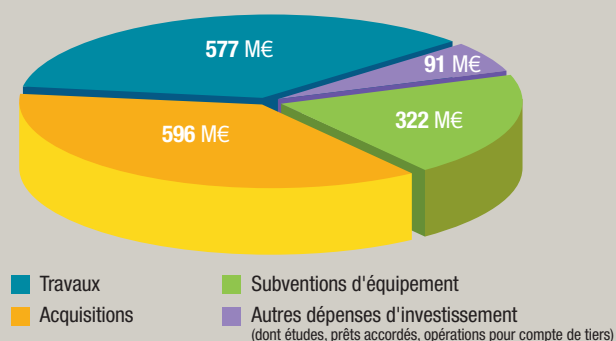


* En application de la réforme de la M14 au 1^{er} janvier 2006, les subventions d'équipement sont désormais imputées en section d'investissement. Elles représentent un montant de 226 M€ en 2006, 301 M€ en 2007, auquel s'ajoute une subvention exceptionnelle de 122 M€ versée à l'OPAC, et 322 M€ en 2008.

** En 2006, une dépense d'investissement exceptionnelle de 240 M€ a été réalisée, correspondant à une prise de participation dans le capital de la RIVP.

*** En 2007, une dépense d'investissement exceptionnelle a été réalisée pour un montant de 144 M€ s'agissant de l'échange foncier Condorcet / avenue de France.

Répartition des dépenses réelles d'investissement de la collectivité parisienne en 2008 en M€



Paris, des services récompensés

Offrir aux Parisiens des services publics proches d'eux et modernes est au cœur des préoccupations de l'équipe municipale.

En 2008, deux prix Territoria décernés par l'Observatoire national de l'innovation publique sont venus récompenser les initiatives parisiennes : dans les catégories « civisme et citoyenneté » pour la mise en place du service civil volontaire en faveur des personnes âgées isolées et dans la catégorie « services à la population » pour le dispositif « Louez solidaire et sans risque ».

A signaler également, dans le cadre de l'action envers les personnes âgées, la mise en place, avec l'AP-HP et la Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (DHOS), d'équipes mobiles de gériatrie intervenant dans les EHPAD auprès des personnes âgées dépendantes.

- Le montant des subventions d'équipement versées atteint 322 M€ en 2008, dont 241 M€ dans le secteur du logement et de l'habitat (avec 130 M€ pour le logement social), 20 M€ pour la voirie et les transports et 15 M€ pour le développement économique. A périmètre constant

(hors 122 M€ de subvention exceptionnelle à l'OPAC en 2007), les subventions d'équipement progressent de 7 % en 2008.

- Les dépenses d'études atteignent 28 M€ en 2008, soit un niveau relativement stable par rapport à la moyenne des cinq derniers exercices (33 M€).

La priorité donnée au logement

L'effort total sur le logement pour l'année 2008 est en hausse de 12,4 % à 549 M€, dont 66 M€ de crédits délégués par l'Etat.

Ainsi, le logement social est resté une priorité de l'exécutif municipal en 2008. La collectivité parisienne a en effet investi 242 M€ dans des acquisitions foncières destinées au logement social, ce qui correspond au montant le plus important de la mandature (hors l'opération exceptionnelle d'échange foncier de 2007). Ces acquisitions ont porté sur des quartiers très divers dans un souci de rééquilibrage spatial du logement social au sein de la capitale. Les principales acquisitions ont eu lieu dans les arrondissements suivants :

- 1^{er} arrondissement : 23 rue du Beaujolais : 2 M€ pour 13 logements ;
- 3^e arrondissement : 25 rue Michel Le Comte : 11 M€ pour 35 logements et équipements publics ;
- 8^e arrondissement : 127 rue du Faubourg-St-Honoré : 10,3 M€ pour 29 logements ; exercice du droit de priorité (bien de l'Etat) ;
- 10^e arrondissement : 209 rue La Fayette : 18,5 M€ pour 61 logements ; exercice du droit de priorité (bien de l'Etat) ;
- 12^e arrondissement : 222-224 rue de Charenton : 6,5 M€ pour 35 logements ;
- 13^e arrondissement : 48 boulevard Arago : 4 M€ pour 16 logements ;
- 15^e arrondissement : 218-220 bis rue de la Croix-Nivert : 28 M€ pour 140 logements et des équipements publics dont une crèche ;
- 17^e arrondissement : 3 rue de l'Arc-de-Triomphe : 3,9 M€ pour 12 logements.

Parallèlement, le financement de 6 111 nouveaux logements a été engagé en 2008 et 130 M€ de subventions d'équipement ont été versés pour la réalisation de logements sociaux.

Par ailleurs, en 2008, 2 955 Prêts Paris Logement 0 % ont été octroyés et ont permis à des ménages parisiens d'accéder à la propriété.

Enfin, la lutte contre l'insalubrité est restée un enjeu majeur de l'action municipale. A fin 2008, 87 % des 1 030 immeubles identifiés étaient sortis de l'insalubrité ou engagés dans un processus de sortie : depuis 2001, 220 M€, auxquels s'ajoutent 19 M€ de crédits délégués par l'ANAH depuis 2005, ont été consacrés à ce chantier.

Les recettes réelles d'investissement atteignent 955 M€

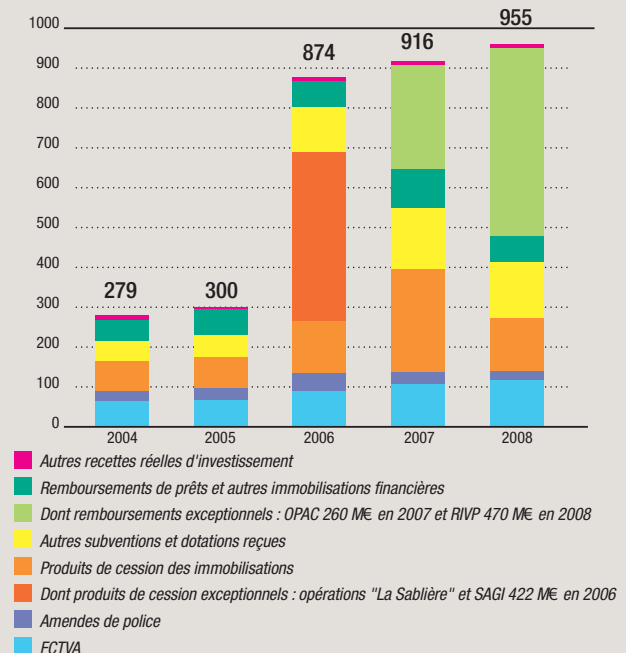
Les recettes réelles d'investissement atteignent 955 M€, contre 916 M€ en 2007. Comme en 2007, ce montant comprend la perception d'une recette exceptionnelle, liée au remboursement anticipé d'avances consenties à la RIVP, pour un montant de 470 M€. Ainsi, à périmètre constant, c'est-à-dire en excluant les opérations exceptionnelles de 2007 (remboursement anticipé d'avances consenties à l'OPAC et opération d'échange foncier Condorcet/avenue de France, pour un total de 398 M€), les recettes d'investissement diminuent de -6 % en 2008.

Cette diminution s'explique notamment par la baisse des subventions d'investissement reçues (-16 M€ à 134 M€) et par celle du produit des amendes de police (-6 M€ à 24 M€). Les remboursements de prêts sont aussi en recul, passant de 52 M€ au CA 2007 à 25 M€ en 2008 hors remboursement anticipé de la RIVP (470 M€).

Conséquence directe de la dépense soutenue d'investissement, le Fonds de compensation de la TVA perçu au titre des dépenses d'équipement de l'année 2006 affiche une hausse de +7 M€, pour atteindre 117 M€ en 2008.

Les produits de cession des immobilisations s'élèvent à 132 M€ en 2008. Ils atteignaient 257 M€ en 2007 sous l'effet d'une recette exceptionnelle (échange foncier Condorcet/avenue de France pour 138 M€). Hors opération exceptionnelle, ils augmentent de près de +11 % par rapport à l'année 2007.

Evolution des recettes réelles d'investissement de la collectivité parisienne depuis 2004 en M€



Les charges de gestion courante progressent de +3,3 %

Les charges de gestion courante s'élèvent à 5 365 M€ en 2008 contre 5 193 M€ en 2007, soit une progression de +3,3 %, après + 4 % en 2007 et en 2006.

Les charges à caractère général progressent de +4,9 % en 2008, après +2,6 % en 2007. Dans un contexte de reprise de l'inflation, cette hausse est due pour un tiers à l'augmentation du coût de l'énergie (fluides, carburants).

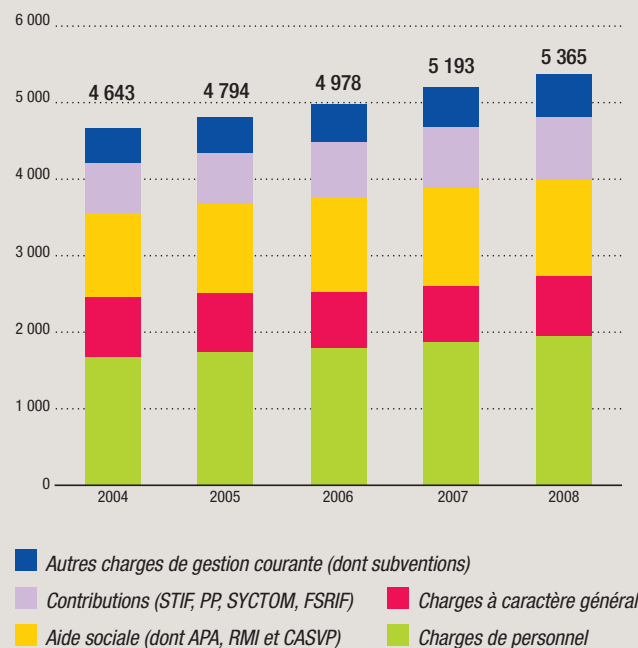
Les participations versées par la collectivité parisienne restent l'un des principaux postes de dépenses. Confirmant sa volonté de renforcer l'offre de transport public, la Ville de Paris a maintenu à un niveau élevé la contribution versée au Syndicat des transports d'Ile-de-France, avec 326 M€ en 2008. Sa contribution au Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (SYCTOM) progresse de +6 % pour atteindre 120 M€. Les subventions diverses augmentent de +3 % à 214 M€, dont +17 % pour les crèches privées, et la contribution à la Préfecture de Police de +2,5 %, pour atteindre 268 M€. La contribution au Fonds de solidarité de la Région Ile-de-France, fonds redistribué aux communes les plus défavorisées, se stabilise à hauteur de 100 M€ en 2008.

Les dépenses d'aide sociale progressent de + 1,2 %, pour atteindre un montant de 1 280 M€. Les dépenses d'allocation RMI s'élèvent à 271 M€, soit un recul de -15 M€ par rapport à l'année précédente, sous l'effet d'une diminution du nombre des allocataires. 140 M€ sont consacrés à l'aide sociale aux personnes âgées, soit une diminution de 2 % par rapport à 2007. Cette dernière est liée à une montée en puissance de l'Allocation personnalisée d'autonomie, pour laquelle la dépense a atteint 119 M€ en 2008, soit une progression de +11,6 % par rapport à 2007. La contribution versée par la Ville de Paris au Centre d'action sociale atteint 295 M€ en 2008, soit +3,6 % par rapport au CA 2007 (285 M€).

Les charges de personnel augmentent de +3,6 % pour atteindre 1 930 M€ en 2008. Cette évolution résulte à la fois de facteurs exogènes à la collectivité parisienne et de décisions propres à la politique municipale.

Ainsi, la progression de la masse salariale est en partie liée à la mise en œuvre des revalorisations salariales décidées par le gouvernement, lesquelles s'appliquent mécaniquement aux agents de la collectivité parisienne : hausse du point fonction publique (+ 0,5 % en mars et + 0,3 % en octobre, soit une augmentation pondérée de 0,56 % pour l'année 2008) et réévaluation du SMIC de +3,18 % en 2008 (+2,25 % en mai et +0,93 % en juillet). De plus, après 400 transferts en 2007, 241 personnels ouvriers et spécialisés des collèges (TOS) ont de nouveau quitté la fonction publique d'Etat pour rejoindre en 2008 les effectifs du Département de Paris.

Evolution des dépenses courantes de fonctionnement de la collectivité parisienne depuis 2004 en M€



Indépendamment de ces facteurs d'évolution exogènes, l'exécutif parisien a poursuivi sa politique de résorption de l'emploi précaire (190 postes créés en 2008 après 994 en 2007) et a initié en janvier 2008 le versement d'une allocation de prévoyance santé pour un montant de 11 M€. L'ouverture en 2008 de nombreux nouveaux équipements a par ailleurs nécessité la création de 272 postes, dont 185 pour les nouvelles crèches.

A cela, il convient d'ajouter l'effet mécanique du glissement vieillesse technicité (GVT), la poursuite de la réforme de la catégorie C et l'organisation des scrutins nationaux (3 tours en 2008 : élections municipales et élections prud'homales).

Les autres charges de gestion courante augmentent de 13,3 % à 145 M€ en 2008. Cette évolution résulte d'une part d'une progression de 6 M€ des dépenses inscrites aux Etats spéciaux d'arrondissement compte tenu de l'ouverture de nouveaux équipements de proximité, pour atteindre 106 M€ en 2008, d'autre part de la hausse des subventions d'équipement destinées à la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (+ 4,7 M€) et à la politique de l'habitat (+2 M€).

Dans un contexte de retournement du marché immobilier, les recettes courantes de fonctionnement demeurent stables en 2008

Les recettes courantes de fonctionnement diminuent de -0,6 % à 5 850 M€ en 2008 contre 5 883 M€ au CA 2007.

La baisse des recettes courantes de fonctionnement s'explique principalement par la baisse de la fiscalité immobilière, qui s'établit en consolidé à 856 M€ en 2008 contre 940 M€ au CA 2007. Au Département, les droits de mutation à titre onéreux atteignent 616 M€ contre 688 M€ en 2007 et, pour la Ville, la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement est de 240 M€ contre 251 M€ au CA 2007.

Pour la huitième année consécutive, les taux de la fiscalité directe locale ont été maintenus en 2008 à la hauteur fixée en 2001 (8,8 % pour la taxe d'habitation à la Ville et 2,19 % au Département, 7,11 % pour la taxe sur le foncier bâti, 13,5 % pour le foncier non bâti et 12,35 % pour la taxe professionnelle). Malgré cette stabilité des taux, le produit total de la fiscalité directe marque une hausse de +2,3 % (1 720 M€ en 2008 contre 1 682 M€ au CA 2007) sous l'effet de la progression des bases revalorisées par l'Etat (+2,53 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, +2,23 % pour la taxe d'habitation et +1,26 % pour la taxe professionnelle). Ces évolutions s'expliquent essentiellement par le coefficient de revalorisation nominale des valeurs locatives voté par le Parlement pour 2008, à savoir +1,6 %.

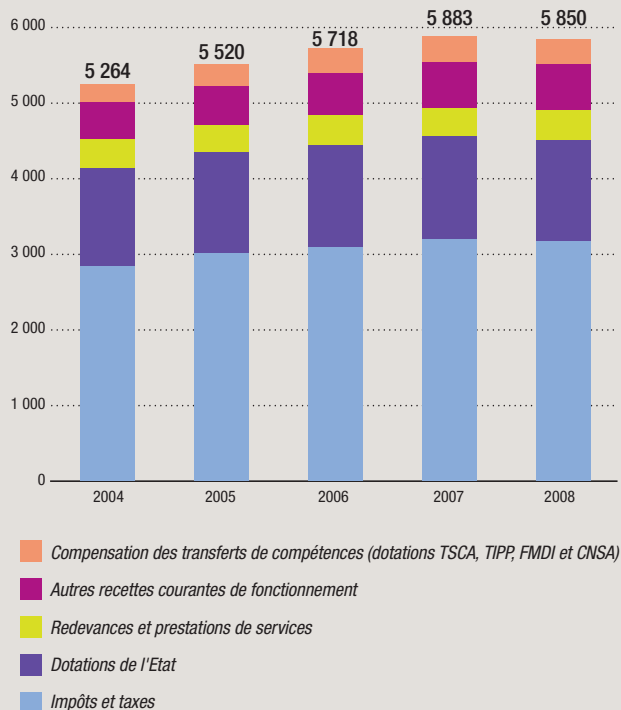
Les dotations de l'Etat affichent une diminution (-0,2 % à 1 338 M€), notamment en raison d'une baisse de -16 % en 2008 sur les dotations de compensation (DCTP, DCTH, DCTF). La dotation TIPP (Taxe intérieure sur les produits pétroliers), destinée à compenser les charges de RMI transférées par l'Etat, s'établit à hauteur de 234 M€ en 2008, soit un montant inférieur de 37 M€ aux dépenses effectivement supportées par la collectivité parisienne. La dotation exceptionnelle du Fonds de mobilisation départementale pour l'insertion, versée au titre des dépenses de 2005 à 2007, est également en baisse avec 24 M€ en 2008, contre 26 M€ en 2007 et 29 M€ en 2006. La dotation TSCA (Taxe spéciale sur les contrats d'assurance), versée en compensation des divers transferts de compétences réalisés depuis 2005 (transfert des TOS, compensation du STIF et de la suppression de la vignette, transfert du Fonds d'aide aux jeunes, etc.) s'élève à 59 M€ en 2008.

La gestion saine et rigoureuse des finances publiques

La collectivité parisienne est engagée depuis 2001 dans une large démarche d'achats responsables visant à équilibrer les préoccupations économiques, sociales et environnementales, démarche dont les résultats sont désormais probants. Comme les années précédentes, cette démarche a permis en 2008 de dégager des économies de fonctionnement substantielles.

Ainsi les marchés de téléphonie ont-ils fait l'objet d'une importante restructuration qui a abouti à des économies de l'ordre de 2,5 M€ grâce à l'ajustement du besoin aux nouvelles offres proposées par les acteurs économiques. Des économies de l'ordre de 5 M€ ont aussi été réalisées en 2008 à l'occasion du renouvellement de certains marchés relatifs à l'entretien de l'espace public parisien (entretien des chaussées et trottoirs, signalisation verticale et horizontale, nettoyage des voies publiques). La modernisation du parc d'horodateurs et des réseaux d'éclairage a permis quant à elle une économie de 1,6 M€. Par ailleurs, la volonté de maîtrise des dépenses de communication (publicité, publications, etc.) s'est traduite en 2008 par des économies à hauteur de 1,7 M€. Enfin, 1,5 M€ d'économies ont été réalisés sur les crédits d'études.

Evolution des recettes courantes de fonctionnement de la collectivité parisienne depuis 2004 en M€



Les redevances et prestations de services diminuent de -1 % en 2008, à 387 M€, en raison notamment du transfert de la redevance EDF sur les recettes de loyers qui, elles, progressent de +4,7 %. Par ailleurs, les produits des prestations de services continuent de progresser, avec une hausse de près de +11 % en raison notamment de l'ouverture de nouveaux équipements dans le secteur de l'enfance et de la jeunesse et de la recette liée au service Vélib'.

Les subventions et participations reçues sont en recul de 6 % par rapport à 2007, avec un total de 192 M€ contre 204 M€ au CA 2007. Cette diminution est directement liée au recul des prestations versées par la Caisse d'allocations familiales, - 19 M€ en 2008 par rapport à 2007.

Une politique de solidarité

Le soutien apporté aux Parisiens les plus démunis est une priorité de l'exécutif. Parmi les actions menées dans ce cadre en 2008, la mise en place du micro-crédit social, qui permet aux Parisiens les plus fragilisés d'accéder à l'emprunt à un taux privilégié (2 %), occupe une place importante.

Paris a aussi maintenu un effort soutenu s'agissant du Plan départemental d'insertion, avec plus de 55 M€ de crédits consacrés à l'insertion. Les moyens affectés à l'insertion professionnelle ont atteint 12,6 M€ pour permettre le retour à l'emploi d'environ 8 000 allocataires du RMI en 2008.

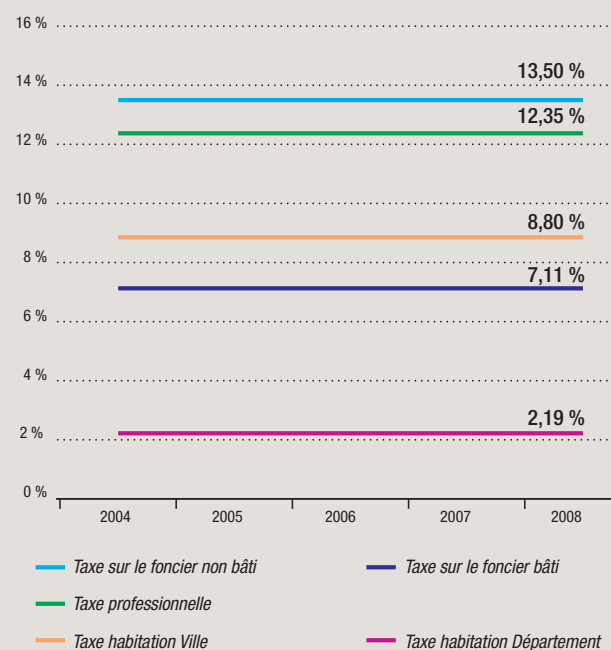
La lutte contre le « mal-logement » a également été poursuivie. Ainsi, le dispositif « Louez solidaire et sans risque » s'est développé pour atteindre, fin 2008, le nombre de 220 logements mobilisés pour des familles auparavant hébergées à l'hôtel.

L'action en faveur des personnes sans abri a été renforcée. Deux centres d'hébergement ont été ouverts en 2008, le centre Le Fers dans le 10^e arrondissement et le centre Corot, dans le 15^e arrondissement, dont la vocation est d'accueillir les jeunes de 18 à 24 ans sans domicile fixe. Parallèlement, Paris a continué à participer à hauteur de 1,4 M€ à l'équilibre financier des quatre centres d'hébergement d'urgence rattachés au CASVP. Ces centres offrent aux Parisiens sans abri un accueil et un hébergement de qualité qui respecte la dignité et l'intimité des résidents et favorise leur réinsertion sociale.

La participation parisienne au GIP Samu social a continué d'augmenter pour atteindre 2,6 M€ en 2008. De plus, fin 2008, une équipe de maraude spécifique a été créée pour venir en aide aux SDF du bois de Vincennes. Enfin, 24 M€ ont été consacrés en 2008 à la prévention spécialisée.

La solidarité s'est également exprimée envers les personnes en souffrance physique ainsi qu'envers leur entourage. En 2008, un centre d'activités de jour médicalisé pour adultes victimes de traumatisme crânien a été ouvert rue Erard dans le 12^e arrondissement. Une plate-forme de services et d'écoute, « Tout sous un même toit », a également été instaurée pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ainsi que leurs proches, leurs aidants professionnels et les bénévoles concourant à la lutte contre cette maladie.

Evolution des taux de la fiscalité locale depuis 2004



Une politique de soutien au développement économique et d'engagement dans l'innovation

Paris a renforcé en 2008 son soutien aux acteurs du monde de l'entreprise afin de défendre l'emploi dans la capitale.

En étant en janvier 2008 la première collectivité territoriale à signer le pacte PME, la Ville de Paris a montré sa volonté de soutenir le dynamisme du tissu économique parisien en promouvant l'accessibilité à la commande publique de tous les acteurs.

Paris a su apporter un soutien aux entreprises dès les prémices de la crise économique. Ainsi, pour faire face au besoin de financement des PME, la Ville a déployé son fonds de garantie d'emprunt des PME avec OSEO, avec 54 prêts garantis au dernier trimestre 2008.

Parallèlement, la collectivité parisienne a maintenu sa politique de soutien à l'innovation au travers notamment du développement des pôles de compétitivité, pour lesquels 3,4 M€ d'aides concentrées sur quatre pôles « mondiaux ou à vocation mondiale » ont été versés en 2008.

La Ville accompagne également le développement des pépinières d'entreprises, accueillant de jeunes entreprises innovantes auxquelles sont apportés des conseils juridiques, financiers et économiques. Elle soutient aussi deux Systèmes productifs locaux, SILICON Sentier dans le domaine de la vie numérique et Capital Games dans le domaine des jeux vidéo.

Les opérations financières et exceptionnelles

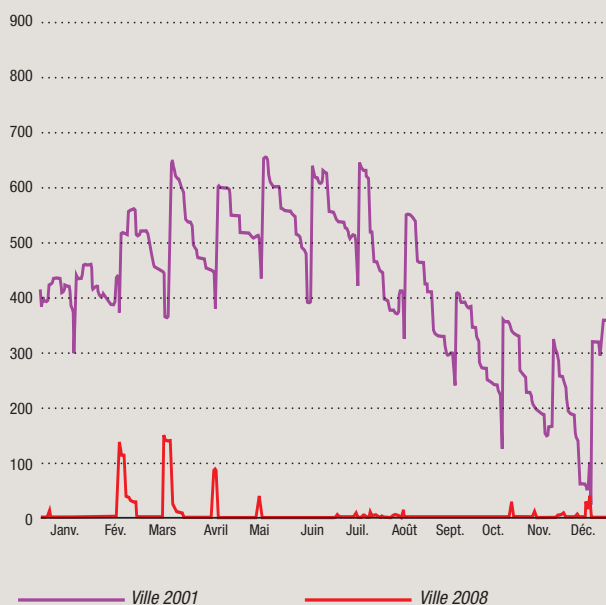
En 2008, les produits exceptionnels affichent une baisse de -79,5 %, à 21 M€ contre 102 M€ en 2007, en raison de 90 M€ de recettes perçus en 2007 dans le cadre du remboursement anticipé d'avances consenties à l'OPAC. En dépenses, les charges exceptionnelles sont stables par rapport à 2007 à 64 M€. Elles comportent 19,5 M€ dus aux déficits de ZAC et 15 M€ de charges sur les titres annulés des exercices antérieurs.

Dans un contexte de crise de liquidités et d'envolée des taux, et alors que l'encours de dette a augmenté de 193 M€ pour s'établir à 2 326 M€, le montant des frais financiers de la dette (long terme et court terme) s'est limité à 74,3 M€. Par ailleurs, les opérations de couverture du risque de taux ayant rapporté à la Ville 6,2 M€, le coût net des frais financiers s'élève à 68,1 M€.

La poursuite de la politique de gestion active de la dette et de la trésorerie entamée en 2001, se traduisant par un objectif de trésorerie « zéro » et une démarche d'optimisation de l'utilisation des instruments financiers, a ainsi permis au taux moyen pondéré de la dette de la Ville de s'établir à 3,19 % en 2008, très en dessous du taux moyen de l'OAT 10 ans (4,23 %) (cf. encadré).

En tenant compte des opérations financières et exceptionnelles, le total des dépenses réelles de fonctionnement progresse de +3,5 % et le total des recettes réelles diminue de -1,8 % en 2008.

Evolution des soldes journaliers de trésorerie de la Ville de Paris
Comparaison des années 2001 et 2008 en M€



Une gestion financière performante

L'emprunt permet d'étaler dans le temps la charge de la réalisation d'équipements qui vont profiter à plusieurs générations de Parisiens. La Ville de Paris a le souci constant d'obtenir les meilleures conditions financières possibles pour ses emprunts en tirant notamment parti de sa qualité de signature AAA, notation la plus élevée délivrée par les trois agences indépendantes Standard and Poor's, Moody's et FitchRatings.

C'est pourquoi la Ville diversifie ses sources de financement, en se donnant la possibilité de lever des fonds directement sur les marchés financiers via le recours au marché obligataire, en complément des emprunts bancaires traditionnels. Ainsi, afin de saisir les opportunités du marché financier, la Ville s'est dotée en 2004 d'un programme d'émissions de titres « EMTN » (« Euro Medium Term Notes ») qui constitue un cadre juridique lui permettant de lancer des émissions obligataires plus rapidement et à un meilleur coût.

Ainsi, en 2008 grâce à ce programme EMTN, la Ville a pu lever des fonds rapidement pour se financer à des conditions très performantes, malgré la crise de liquidité rendant plus difficile le financement des collectivités locales. La Ville a réalisé une émission obligataire publique sur le marché de l'euro pour un montant de 155 M€ et une émission obligataire publique en franc suisse équivalant à 95,3 M€ (les émissions en devises étant systématiquement et immédiatement transformées en euros afin de supprimer totalement le risque de change pour la Ville). Ce recours à l'émission d'obligations en euros et en francs suisses, en pleine crise financière, a permis à la Ville d'économiser 30 M€ de frais financiers sur la durée des émissions en comparaison avec les conditions financières qu'elle aurait obtenues si elle avait dû emprunter auprès des banques.

Dans sa gestion active de la dette et de la trésorerie, la Ville s'est fixée comme référence d'atteindre chaque année un niveau de taux moyen pondéré de la dette significativement plus bas que le taux moyen de l'OAT 10 ans sur l'année (le taux moyen pondéré de la dette étant calculé de la manière suivante : (frais financiers [de la dette long terme et court terme « lignes de trésorerie »] + flux payés sur swaps – flux reçus sur swaps) / (capital restant dû de la dette x 100)).

Depuis 2003, le taux moyen pondéré de la dette de la Ville a ainsi toujours été inférieur au taux moyen de l'OAT 10 ans (entre parenthèses) : 3,72 % en 2003 (4,13 %), 2,95 % en 2004 (4,10 %), 3,01 % en 2005 (3,41 %), 2,49 % en 2006 (3,79 %), 2,82 % en 2007 (4,31 %), et 3,19 % en 2008 (4,23 %).

Le recours à l'emprunt demeure limité et la capacité de financement des investissements se maintient à un niveau élevé

La capacité de financement des investissements diminue de -21 % par rapport au CA 2007, pour s'établir à 1 209 M€. Elle permet ainsi de financer près de 76 % des dépenses réelles d'investissement, contre 81 % en 2007.

Par ailleurs, 331 M€ d'emprunts ont été mobilisés, dont 251 M€ sous forme d'émissions obligataires et 80 M€ d'emprunts bancaires.

Au terme de l'exercice 2008, le besoin de financement nécessaire à l'équilibre du compte administratif est de 378 M€ pour la collectivité. Ainsi, compte tenu de l'emprunt souscrit, le fonds de roulement de la collectivité est mobilisé à hauteur de 47 M€ et s'établit à 318 M€ au 31 décembre 2008.

L'engagement dans une démarche de développement durable

La collectivité parisienne s'est résolument engagée dans une démarche de développement durable, qui concerne de nombreux domaines de son activité.

2008 a permis de consolider les actions engagées depuis l'adoption du Plan Climat de Paris en octobre 2007.

Ainsi, en matière d'équipements publics, 520 diagnostics de performance énergétique ont été réalisés en 2008. L'amélioration des performances énergétiques des chaufferies municipales a mobilisé une dépense d'investissement de 8,4 M€ et généré 170 K€ d'économies d'énergie.

L'introduction de la démarche HQE dans les locaux sociaux a induit une dépense de près d'1 M€. En matière de logements sociaux, 45 % des constructions neuves financées en 2008, soit 1800 logements, ont été réalisées en conformité avec les objectifs du Plan Climat (50KwH/m²/an). Cet effort a nécessité la mobilisation de 22 M€. La réhabilitation de 1 000 logements sociaux conformes aux objectifs du Plan Climat (80KwH/m²/an) a mobilisé 6 M€.

En matière d'espace public, 25 150 m² de toitures ont été végétalisés pour une dépense d'1,5 M€.

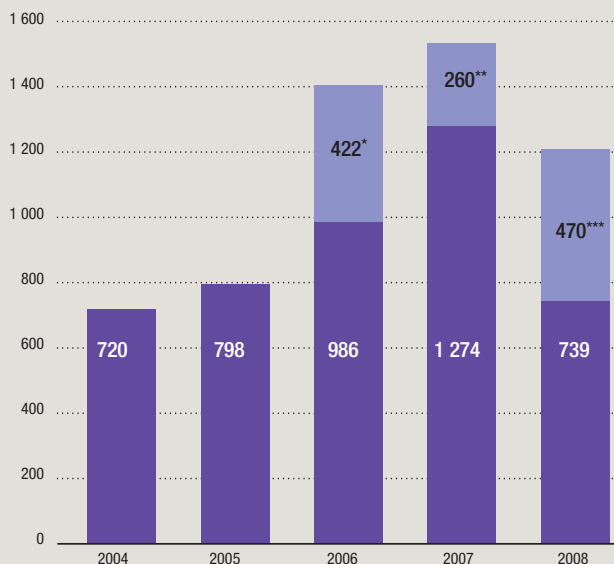
Dans le domaine des déplacements, 2 M€ ont été consacrés à la réalisation de 1740 mètres de linéaires de pistes cyclables.

La démarche d'achat responsable s'est notamment traduite par 800 K€ de dépenses supplémentaires pour augmenter la part du bio dans les cantines.

En terme de développement économique, la contribution de la Ville au Fonds de garantie Paris Finance Plus a été augmentée de 445 K€ en 2008 pour encourager le développement des éco-industries.

Enfin, en matière de solidarité, le versement de 3 M€ au Fonds de solidarité pour le logement a permis à 18 000 foyers de sortir de la précarité énergétique. La gestion du fichier Canicule (Chalex), sur lequel sont inscrites les personnes souhaitant faire l'objet d'une opération de contact en cas de déclenchement du Plan canicule, a mobilisé plus de 200 K€.

Capacité de financement des investissements de la collectivité parisienne depuis 2004 en M€

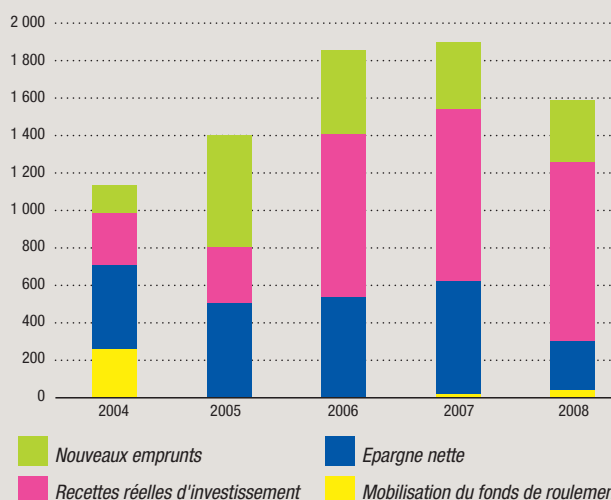


(*) En 2006, la capacité de financement des investissements bénéficie des recettes exceptionnelles d'investissement liées à la cession d'immeubles SAGI à "La Sablière" et la vente des actions détenues par la Ville dans le capital de la SAGI, pour un montant total de 422 M€.

(**) En 2007, la capacité de financement des investissements bénéficie des recettes exceptionnelles d'investissement liées au remboursement anticipé des avances versées à l'OPAC (260 M€).

(***) En 2008, la capacité de financement des investissements bénéficie d'une recette exceptionnelle d'investissement liée au remboursement anticipé des avances consenties à la RIVP (470 M€).

Evolution du mode de financement des investissements de la collectivité parisienne en M€



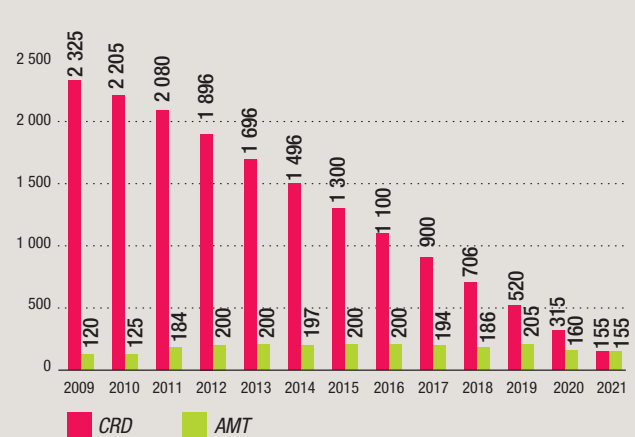
Les investissements (1 587 M€) ont été financés en 2008 par les ressources disponibles après remboursement d'emprunt (épargne nette 254 M€), pour 955 M€ par les recettes d'investissement (dont 470 M€ de recette exceptionnelle RIVP), par 331 M€ de nouveaux emprunts et 47 M€ de mobilisation du fonds de roulement.

En 2008, Paris concilie investissement soutenu et endettement modéré

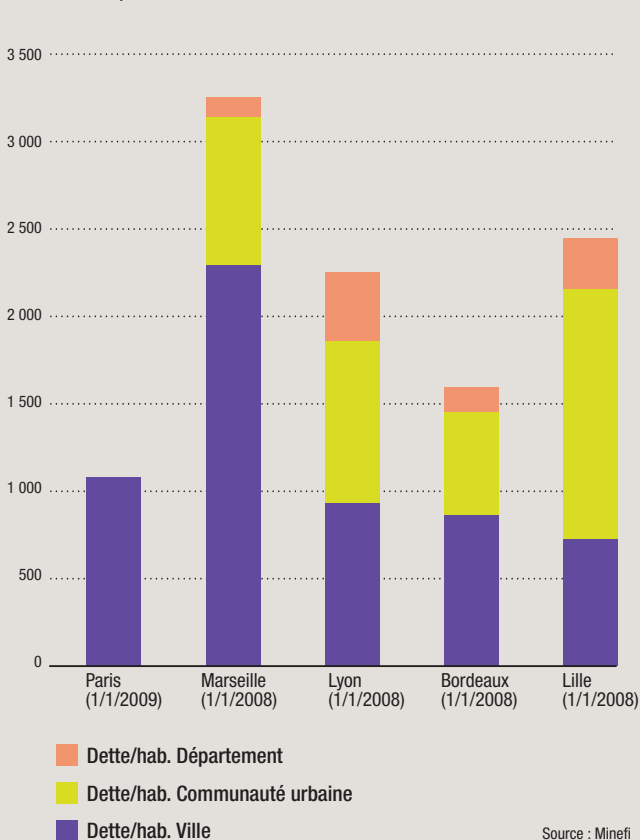
L'encours de dette atteint 2 326 M€ au terme de l'exercice 2008. Cela représente un endettement net de +193 M€ compte tenu du remboursement d'emprunt de 138 M€. Ainsi, malgré la dégradation du contexte économique, l'évolution de la dette a été limitée à +9 % au 31 décembre 2008 par rapport au 31 décembre 2007.

Paris est ainsi parvenu à réaliser un programme d'investissement de près de 1,6 milliard d'euros en 2008 en n'augmentant que marginalement son endettement. Elle reste ainsi l'une des collectivités les moins endettées de France, avec un ratio d'encours de dette / recettes réelles de fonctionnement de 39 % en 2008, contre 169 % à Marseille, 72 % à Lyon et 57 % à Bordeaux, tandis que la moyenne nationale des communes de plus de 100 000 habitants est de 79 % en 2007.

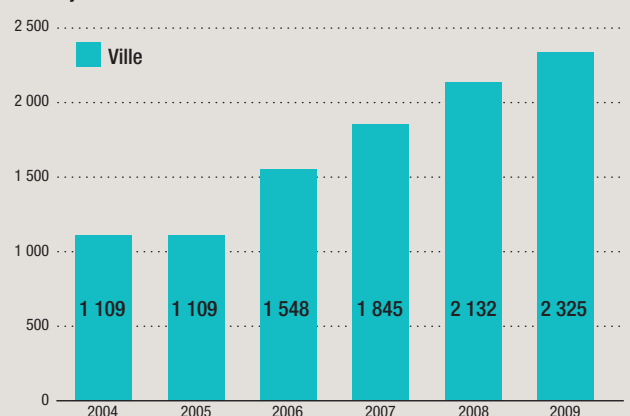
Tableau d'amortissement de la dette au 1^{er} janvier 2009 en M€



Dette par habitant
Données comparées

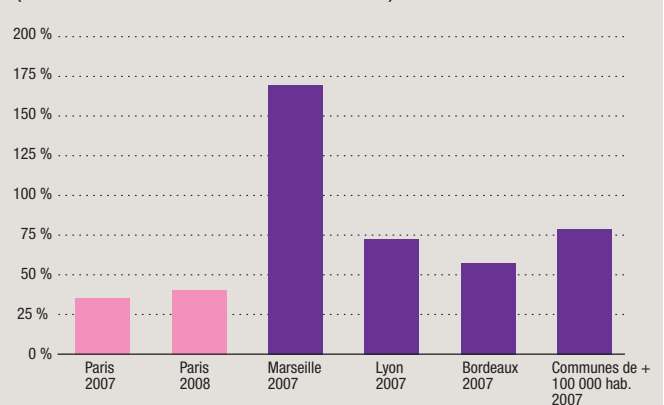


Evolution de l'encours de dette de la collectivité parisienne au 1^{er} janvier de 2004 à 2009 en M€



N.B. : seule la Ville s'endette pour l'ensemble de la collectivité parisienne.

Comparaison du ratio d'endettement (encours / recettes réelles de fonctionnement)



Pour Paris, le ratio a été calculé en consolidé (ville et département).
Source : Minefi

Soldes financiers consolidés 2004 - 2008

en millions d'euros

		Compte administratif 2004	Compte administratif 2005	Compte administratif 2006	Compte administratif 2007	Compte administratif 2008	variation 2008/2007
Recettes courantes de fonctionnement		5 264	5 520	5 718	5 883	5 850	-0,6%
Charges de gestion courante		4 643	4 794	4 978	5 193	5 365	3,3%
Epargne de gestion		621	725	740	690	485	-29,8%
Solde financier		-13	-13	-27	-40	-51	25,4%
Solde exceptionnel		-18	-46	-25	40	-43	NS
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 331	5 576	5 804	6 004	5 894	-1,8%
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 740	4 909	5 117	5 315	5 502	3,5%
Epargne brute		590	667	687	689	391	-43,2%
Remboursements d'emprunt (avec crédits revolving)		150	168	153	72	138	92,3%
Epargne nette		441	499	534	618	254	-58,9%
Recettes réelles d'investissement		279	300	874	916	955	4,3%
Capacité de financement des investissements	A	720	798	1 408	1 534	1 209	-21,2%
Dépenses réelles d'investissement	B	1 135	1 274	1 718	1 901	1 587	-16,5%
Besoin de financement	C = B - A	414	475	310	367	378	2,9%
Nouveaux emprunts	D	150	607	450	359	331	-7,7%
Fonds de roulement au 1er janvier		362	100	232	372	364	
Variation du fonds de roulement	= D - C	-264	132	140	-8	-47	
Fonds de roulement au 31 décembre		98	232	372	364	318	
Encours de dette au 1er janvier		1 109	1 109	1 548	1 845	2 132	
Encours de dette au 31 décembre		1 109	1 548	1 845	2 132	2 326	
Variation de l'encours de dette		0	439	297	287	193	
Financement des investissements :							
Capacité de financement		63,5%	62,7%	82,0%	80,7%	76,2%	
Emprunt		13,2%	47,7%	26,2%	18,9%	20,9%	
Fonds de roulement		23,3%	-10,4%	-8,2%	0,4%	2,9%	

Equilibre financier

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Opérations réelles			
Chapitres 011, 012, 65, 014	4 232 181 491,41	Comptes 70 à 75 + 013	4 612 736 432,38
66 Charges financières	73 520 085,46	76 Produits financiers	21 916 253,50
67 Charges exceptionnelles	60 707 339,34	77 Produits exceptionnels	163 491 788,30
Total dépenses réelles	4 366 408 916,21	Total recettes réelles	4 798 144 474,18
Solde des opérations réelles		431 735 557,97	

Opérations d'ordre de section à section			
Total dépenses d'ordre	383 654 296,32	Total recettes d'ordre	5 189 249,68
Total (opérations réelles et d'ordre)	4 750 063 212,53	Total (opérations réelles et d'ordre)	4 803 333 723,86
002 Déficit antérieur reporté	0,00	002 Excédent antérieur reporté	256 941 947,93
		Cumul des recettes	5 060 275 671,79
Résultat de fonctionnement		Excédent	
			310 212 459,26

Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
Opérations réelles			
Dépenses financières		Ressources propres d'origine externe	
10 Reversement de dotations	2 300 000,00	10 Dotations et fonds divers (sauf 1068)	116 161 748,09
13 Subventions	585 620,12	138 Subventions d'investissement non affectées	0,00
16 Remboursement d'emprunt (hors crédit revolving)	138 918 119,66	27 Remboursements de prêts	533 762 012,07
16449 Crédit revolving	796 224 508,62		
		Autres ressources externes définitives	
26 Participations	17 650 270,14	20 Immobilisations incorporelles	15 584,40
27 Autres immobilisations financières	41 386 901,63	21 Immobilisations corporelles	0,00
		23 Immobilisations en cours	676 543,65
		26 Cessions de participations et créances rattachées	0,00
		13 (sauf 138) Subventions d'investissement	67 262 291,75
		Autres ressources externes non définitives	
		163 Emprunts obligataires	250 328 884,65
		164 Emprunts auprès d'établissement de crédits (hors crédit revolving)	80 000 000,00
		16449 Crédit revolving	796 224 508,62
		165 Dépôts et cautionnements reçus	60 404,92
45 Opérations pour compte de tiers	882 110,38	45 Opérations pour compte de tiers	2 906 845,73
Total dépenses réelles	2 370 060 408,86	Total recettes réelles	1 847 398 823,88
Besoin d'autofinancement (dépenses - recettes)		522 661 584,98	

Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			
Total	43 506 550,18	Total	43 506 550,18
Opérations d'ordre de section à section			
Total	5 189 249,68	Total	383 654 296,32
Total (opérations réelles et d'ordre)	2 418 756 208,72	Total (opérations réelles et d'ordre)	2 274 559 670,38
D001 Résultat reporté n-1	272 442 639,05	R1068 Affectation n-1	330 714 177,35
Total dépenses d'investissement	2 691 198 847,77	Total recettes d'investissement	2 605 273 847,73
Solde d'exécution de la section d'investissement		Déficit	
			85 925 000,04

Equilibre financier

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Opérations réelles et mixtes			
Chapitres 011, 012, 65, 014	1 242 513 366,46	Comptes 70, 73, 74, 75, 013	1 511 488 871,64
015 RMI	326 497 113,30	015 RMI	261 662 628,28
016 APA	118 928 107,74	016 APA	18 668 831,02
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	1 022 229,29
67 Charges exceptionnelles	2 841 234,89	77 Produits exceptionnels	609 736,81
68 Dotations aux provisions	0,00	78 Reprises sur provisions	0,00
Total dépenses réelles et mixtes	1 690 779 822,39	Total recettes réelles et mixtes	1 793 452 297,04
Solde des opérations réelles et mixtes		102 672 474,65	
Opérations d'ordre de section à section			
Total des dépenses d'ordre	21 881 843,66	Total des recettes d'ordre	12 479 832,82
Total (opérations réelles et d'ordre)	1 712 661 666,05	Total (opérations réelles et d'ordre)	1 805 932 129,86
D002 Déficit antérieur reporté		R002 Excédent antérieur reporté	45 164 449,99
Total dépenses de fonctionnement	1 712 661 666,05	Total recettes de fonctionnement	1 851 096 579,85
Résultat de fonctionnement		Excédent	138 434 913,80
Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
Opérations réelles			
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX (invts directs)	61 255 446,87		
Dépenses d'équipement		10 (sauf 1068) Fonds propres d'origine externe	7 579 333,89
20 Immobilisations incorporelles	1 625 513,81	20 Immobilisations incorporelles	0,00
21 Immobilisations corporelles	16 494 681,25	23 Immobilisations en cours	0,00
23 Immobilisations en cours	43 122 964,87	274 Remboursements de prêts	419 951,02
010 RMI	12 286,94	010 RMI	0,00
EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX	90 023 716,09		
204 Subventions d'équipement versées	90 023 716,09	13 Subventions d'équipement reçues	91 663 018,59
		165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00
45 Travaux pour compte de tiers	8 809 511,99	45 Participations des tiers aux travaux faits pour leur compte	2 394 373,23
Dépenses financières			
165 Dépôts et cautionnements	0,00		
26 Participations	0,00		
27 Autres immobilisations financières	0,00		
10 Dotations et fonds divers	1 000 000,00		
Total dépenses réelles	161 088 674,95	Total recettes réelles	102 056 676,73
Besoin d'autofinancement (dépenses - recettes)		59 031 998,22	
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			
Total	24 935 005,09	Total	24 935 005,09
Opérations d'ordre de section à section			
Total	12 479 832,82	Total	21 881 843,66
Total (opérations réelles et d'ordre)	198 503 512,86	Total (opérations réelles et d'ordre)	148 873 525,48
D001 Résultat reporté n-1	132 583 635,09	R1068 Affectation n-1	136 970 540,49
Total dépenses d'investissement	331 087 147,95	Total recettes d'investissement	285 844 065,97
Solde d'exécution de la section d'investissement		Déficit	
			45 243 081,98

Principaux ratios financiers de la collectivité parisienne (Ville et Département)

	Compte administratif 2004	Compte administratif 2005	Compte administratif 2006	Compte administratif 2007	Compte administratif 2008
1 . Taux d'épargne nette					
Epargne nette / Recettes réelles de fonctionnement	8,3%	8,9%	9,2%	10,3%	4,3%
<i>Mesure la capacité de la commune à dégager une épargne nette positive</i>					
2 . Indicateurs d'endettement					
Encours de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	20,8%	27,8%	31,8%	35,5%	39,5%
Encours de la dette en capital / Epargne brute	1,9	2,3	2,7	3,1	5,9
<i>Nombre d'années nécessaires au remboursement du capital de la dette</i>					
Encours de dette / Population (en euros)	516,3	720,9	859,2	992,8	1082,9
3 . Indicateur de rigidité des charges de structure					
Charges de personnel / Recettes réelles de fonctionnement	31,5%	31,0%	30,6%	31,0%	32,8%
<i>Mesure la marge de manœuvre en termes de réduction des dépenses</i>					
4 . Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (Ville uniquement)					
Produit des contributions directes 4 taxes (TH, TFB, TFNB, TP) / Potentiel fiscal 4 taxes	60,1%	59,2%	58,3%	58,0%	57,4%
<i>Mesure la marge de manœuvre fiscale (possibilité d'augmenter les taux et donc le produit)</i>					
5 . Effort fiscal (Ville uniquement)					
Produit des contributions directes 3 taxes (TH, TFB, TFNB) / Potentiel fiscal 3 taxes	49,5%	49,1%	48,6%	48,3%	48,1%
<i>Mesure la marge de manœuvre fiscale sur les impôts ménages (possibilité d'augmenter les taux et donc le produit)</i>					

Lexique d'analyse financière

Recettes courantes de fonctionnement

Total des recettes réelles de fonctionnement hors produits financiers et exceptionnels. Elles comprennent notamment les impôts et taxes, les dotations et participations versées par l'Etat et les collectivités locales, les redevances et les prestations de service.

Charges de gestion courante

Total des dépenses réelles de fonctionnement hors charges financières et exceptionnelles. Elles sont notamment composées des charges de personnel, des charges à caractère général, des subventions et des participations.

Épargne de Gestion

Différence entre les recettes courantes de fonctionnement et les charges de gestion courante.

Épargne brute

Différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle prend en compte les soldes financiers et exceptionnels. L'épargne brute représente les ressources disponibles pour financer les dépenses de la section d'investissement une fois payé l'ensemble des charges de fonctionnement de la collectivité. Elle est affectée prioritairement au remboursement du capital de la dette.

Remboursements d'emprunt

Montant de l'annuité de remboursements d'emprunt, comprenant éventuellement une baisse du plafond d'emprunts crédit revolving.

Épargne nette

Différence entre l'épargne brute et les remboursements d'emprunt. Une épargne nette positive indique que la collectivité est à même de rembourser le capital de sa dette exclusivement par l'excédent de ses recettes de fonctionnement sur ses dépenses de fonctionnement. Une épargne nette négative indique que la collectivité doit affecter une partie de ses recettes d'investissement au remboursement de la dette, au détriment du financement des investissements.

Recettes réelles d'investissement

Total des recettes d'investissement hors mouvements d'ordre, emprunt et crédit revolving. Elles sont notamment composées du FCTVA, des amendes de police et des remboursements des prêts accordés par la collectivité.

Crédit revolving

Emprunt utilisé dans le cadre de la gestion active de la dette. Le crédit revolving n'est mobilisé qu'en cas d'insuffisance de trésorerie et n'occasionne des charges financières que s'il est mobilisé, contrairement aux emprunts classiques.

Capacité de financement des investissements

Total de l'épargne nette et des recettes réelles d'investissement. Elle correspond au montant total disponible pour financer les dépenses réelles d'investissement, après remboursement d'emprunt.

Dépenses réelles d'investissement

Total des dépenses d'investissement, c'est-à-dire des crédits de paiement mandatés, hors mouvements d'ordre et hors remboursements d'emprunt. Elles comprennent notamment les dépenses liées aux acquisitions, les charges de travaux, et les prêts accordés par la collectivité.

Besoin de financement des investissements

Différence entre les dépenses réelles d'investissement et la capacité de financement des investissements. Il correspond au solde des dépenses réelles d'investissement qui ne peut être financé que par l'emprunt et le fonds de roulement. Au budget primitif, le besoin de financement des investissements est financé exclusivement par l'emprunt, sauf reprise par anticipation du fonds de roulement n-1.

Fonds de roulement

Total de l'excédent de fonctionnement capitalisé, du solde de la section de fonctionnement n-1 et du solde de la section d'investissement n-1. Il est égal au solde des résultats des exercices antérieurs.

Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)

Le FCTVA a pour objet le remboursement par l'Etat de la TVA acquittée par les collectivités sur une partie de leurs dépenses d'investissement. Le taux actuel de remboursement est fixé à 14,77 %. La compensation intervient avec 2 années de décalage : le FCTVA de l'année n correspond aux dépenses réelles d'investissement de l'année n-2.

Fonds de solidarité de la Région Ile-de-France (FSRIF)

Le FSRIF a pour but d'atténuer les disparités en matière de bases fiscales entre les communes de la Région Ile-de-France, et d'améliorer ainsi les conditions de vie dans les collectivités les plus défavorisées. Il est alimenté par prélèvement sur les ressources fiscales des communes les mieux dotées.

MAIRIE DE PARIS

DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

DIRECTION DES FINANCES

Toute l'info sur la ville !
paris
info **Le 3975**
Paris.fr

*Coût d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur